

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME III.

v. 27-28  
1871-72



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

1871

## JETONS MUETS

DES

## RECEVEURS DE BRUXELLES.



CINQUIÈME ARTICLE.



Pl. III.

Nous devons au zèle et à l'inépuisable complaisance de notre excellent confrère, M. Ed. Vanden Broeck, de pouvoir, encore une fois, ajouter quelques pièces à la série des jetons muets des receveurs de Bruxelles (1). On sait que la liste de ces magistrats, donnée par MM. Henne et Wauters, dans leur *Histoire de Bruxelles*, est loin d'être complète. De plus, imprimée à longues lignes, sans repos ni alinéa, et d'un caractère microscopique, elle est d'un usage fort difficile. M. Vanden Broeck a cherché, autant que possible, à la compléter et à en rectifier les erreurs inévitables dans un pareil travail. Il l'a disposée sous forme de tableau synoptique et chronologique, indiquant, à chaque année, les noms des magistrats en exercice. Ce travail, qui doit

(1) Voy. *Revue de la numismatique belge*, 1869, etc.

servir de base au classement définitif des jetons de Bruxelles, paraîtra, nous l'espérons, bientôt. En attendant, il a servi à reconnaître et à classer cinq pièces, récemment acquises à la belle collection de notre zélé confrère, et deux autres qui, nous l'espérons, iront les rejoindre un jour.

## I.

Dans un entourage ovale, d'une forme assez baroque et qu'on trouve plusieurs fois employée, au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, sur des jetons de Bruxelles, les armes des Van Brabant, telles que les donne M. Wauters, pl. V, mais ayant, de plus, en abîme, une étoile à cinq rais.

Au revers, dans un entourage du même goût, les armes de Was. (M. Wauters, pl. XXV.)

En 1427, Antoine Van Brabant et Pierre Was, furent ensemble receveurs de Bruxelles. C'est donc ici, un jeton dont la date et l'attribution ne laissent aucune place au doute. L'exemplaire que nous avons sous les yeux est de cuivre jaune, métal qui était de mode à cette époque.

Le même Pierre Was avait été receveur en 1422, avec God. Hinckaert, dit Naeke.

## II.

Les armes des Thonys (A), pl. XXIV de M. Wauters.

— Écusson qu'on ne trouve pas dans l'ouvrage précité. Il doit être celui d'un Kesterbeke qui écartelait d'un lion aux 2 et 3, au lieu de l'émanche que donne M. Wauters à d'autres personnages du même nom, tels que :

Florent, échevin en 1384, 1389, 1404 et 1410 :

Philippe, échevin en 1409 et 1419 ;

J..., échevin en 1412.

Tandis qu'il n'indique pas les armoiries de Guillaume de Kesterbeke, échevin en 1379, 1390, 1407 et 1421.

Il est donc à peu près certain que ces armoiries sont celles que porte le jeton. En effet, Guillaume de Kesterbeke fut receveur, avec Antoine Thonys, en 1418 et en 1424. Cette dernière date nous paraît être plutôt celle du jeton, tant à cause de sa ressemblance de fabrication, de gravure et de métal (cuivre jaune) avec le suivant, qu'à cause de la nouvelle organisation du magistrat, ordonnée par la charte de 1421.

Ce même Guillaume de Kesterbeke avait remplacé Egide de Kegel en qualité d'échevin, le 5 juin 1421, et avait rempli, en 1423, les fonctions de bourgmestre patricien. Il devait être assez âgé puisqu'il avait commencé sa carrière municipale en 1379. En supposant que ce fût le même Guillaume.

Malgré la loi, qui limitait à un an la durée des magistratures, les *faiseurs* d'alors trouvaient moyen de se perpétuer au pouvoir en permutant de position. On se passait ainsi réciproquement, et d'année en année, les charges de bourgmestre, de receveur, d'échevin, sans quitter l'hôtel de ville. Les hommes ont toujours été les mêmes ; les moyens employés seuls varient.

### III.

Dans un cartouche formé de trois ogives et de trois angles, l'écusson des Froyère, donné par M. Wauters, pl. XXVI.

— Dans un entourage trilobé, les armes de Guillaume Cassaert, dit Plaetman, telles qu'elles se trouvent dans l'*Histoire de Bruxelles*, sauf qu'ici le lambel n'est chargé que d'un maillet sur le premier pendant. C'est une nouvelle variété à ajouter aux cinq armoiries des Cassaert que donne M. Wauters.

En 1425, les deux trésoriers patriciens furent J. de Froyère et Guillaume Cassaert, dit Plaetman. C'est à eux que le jeton doit appartenir.

Ce J. de Froyère fut encore receveur :

En 1409, avec . . . . (inconnu);

En 1428, avec Nicolas de Hont, dit Van Batenborch;

En 1456, avec Guillaume de Pape.

#### IV.

Dans un entourage assez semblable à celui du n° I, l'écusson incliné et heumé des T<sup>r</sup> Serclaes, chargé d'un lambel à cinq pendants.

— Dans un cartouche formé de quatre arcs de cercle et de quatre angles saillants, un écusson chargé d'une espèce de barrière ou porte de verger. Sans doute l'emblème adopté par l'un des deux receveurs plébéiens. (Cuivre jaune.)

On trouve un J. T<sup>r</sup> Serclaes, receveur en 1458, avec J. Vander Noot, fils de feu Walter. Les Vander Noot ayant des armoiries bien connues, ce jeton ne peut appartenir à cette année-là.

J. T<sup>r</sup> Serclaes, *filius Everardi*, fut encore receveur

en 1446, avec Guillaume Utergrecht, personnage dont M. Wauters ne donne pas les armoiries. La barrière de prairie, qui figure sur le jeton, ne serait-elle pas une allusion au nom d'Utergrecht, hors, sur la berge du fossé, situation ordinaire des elôtures dans les champs?

## V.

Ce jeton a déjà été donné, dans la *Revue*, t. I, 4<sup>e</sup> série, pl. XVII, n<sup>o</sup> 9, mais d'après un exemplaire de conservation médiocre, qui nous avait été communiqué par M. Minart, de Douai. Le graveur, trompé par le mauvais état de la pièce, avait chargé de dix billettes l'écusson du revers, tandis que sur l'exemplaire de M. Vanden Broeck, une coquille tient la place de la première billette. Cet exemplaire de M. Vanden Broeck est de cuivre rouge, parfaitement conservé et patiné comme une médaille romaine.

Le droit, aux cinq étoiles, est évidemment d'un Thonys — le Thonys (B) de M. Wauters.

Le revers avait été attribué, par nous, à la famille De Coninck (A) dont quelques membres ont porté des billettes et des coquilles. Le M. S. de M. le comte de Limburg-Stirum mentionne aussi comme portant d'or, aux dix billettes de gueules :

Ludovicus Esselen, échevin en 1540 et en 1545;

Joannes Esselen (Sweerts), échevin en 1565, 1574, 1579 et 1406; trésorier, en 1590, avec Pierre Oemen.

D'après le même M. S., Anthonius Thonys, qui portait de sable, à cinq étoiles d'or, fut échevin en 1591, 1402 et 1407.

Les receveurs des années 1408, 1410, 1411 et 1412, non plus que ceux des années 1414 à 1417, ne sont pas connus. C'est probablement à l'une de ces années qu'appartient le jeton, par exemple à 1408. Antoine Thonys ayant été échevin en 1407, on peut raisonnablement supposer qu'il prit, l'année suivante, les fonctions de receveur, comme c'était généralement l'usage.

Quant à son collègue à la coquille et aux neuf billettes, ce sera un membre d'une des familles De Coninck ou Esselen, qui brisait d'une coquille. D'après M. Wauters, un autre membre de la famille De Coninck portait pour brisure deux coquilles.

## VI.

Dans un cartouche à quatre lobes, un écu au lion chargé d'un lambel à trois pendants.

Le graveur n'a, par erreur, reproduit que le premier pendant, mais le lambel entier se distingue sur la pièce elle-même.

Ces armes peuvent être celles de Joseph Boote, trésorier, en 1599, avec Taye; ou bien celles de Walter de Coeckelberghe, en 1560, 1564 et 1570; ou bien encore celles d'un Lumbeke. (*Voir la pl. XVII de l' Histoire de Bruxelles.*)

Au revers, se trouvent, dans un cartouche trilobé, des armoiries écartelées, que M. Wauters n'a pas données, et sur lesquelles on ne pourrait faire que des conjectures et des suppositions.

Les dimensions exigües de la pièce, le cuivre rouge employé pour la frapper nous portent à croire qu'elle est

assez ancienne, c'est-à-dire du milieu, environ, du XIV<sup>e</sup> siècle. Or, on trouve que Walter de Coeckelberghe fut trésorier, en 1364, avec Egide de Loose, famille dont les armoiries ont beaucoup varié et dont un membre portait, d'après M. Wauters, de gueules à neuf billettes d'or.

Le même Walter avait été receveur, en 1360, avec Guillaume Mennen, dont les armoiries ne se rapportent pas à celles du jeton, et il le fut encore, en 1370, avec God. Versophien, dont M. Wauters ne donne pas les armoiries. Le jeton pourrait donc également être celui de 1370.

## VII.

Ce petit jeton de cuivre rouge ne doit pas être fort éloigné du précédent. On y voit, d'un côté, dans un cartouche trilobé, un écu au lion sur champ billeté. Ce sont les armoiries, sauf les émaux qu'on ne peut distinguer, des familles Hinckaert, Swaef, Taye et, si le lion était couronné, ce qu'il est assez difficile de décider, d'après la pièce, de la famille Seaven.

— Au revers, dans un cartouche quadrilobé, l'écusson aux cinq coquilles des familles de Coninck (B), de Mol (F), de Mons (A), Vander Noot (B), et de Platea ou Uyttensteenweghe (C).

Nous ne rencontrons pas deux de ces noms réunis sur les listes de MM. Wauters et Vanden Broeck. Il faut alors supposer que le jeton appartient à une année dont les receveurs ne sont pas encore retrouvés.

Les jetons n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 5 et 6 font partie de la curieuse et unique collection de M. Ed. Vanden Broeck, grâce à



l'obligeance de notre confrère, M. le docteur Dugniolle, qui a bien voulu lui céder les n<sup>os</sup> 1, 2 et 6.

Le n<sup>o</sup> 4 appartient à M. le comte de Limburg-Stirum, de Gand, et le n<sup>o</sup> 7 à M. Coubeaux, de Bruxelles.

Il serait à désirer que les possesseurs de jetons isolés de cette catégorie, suivissent l'exemple de M. Dugniolle. La réunion de toutes ces pièces dans l'incomparable suite de M. Vanden Broeck en faciliterait, sans doute, la détermination et le classement.

R. CHALON.

---

## CORRESPONDANCE.

---

*Extrait d'une lettre de M. le C<sup>to</sup> M. NAHUYs à M. R. CHALON,  
président de la Société royale de numismatique.*

---

Utrecht, 29 septembre 1870.

CHER ET TRÈS-HONORÉ PRÉSIDENT,

. . . . .  
. . . . .

L'Académie royale des sciences d'Amsterdam a achevé la continuation de l'ouvrage de Gérard Van Loon. La dixième et dernière partie, s'arrêtant au mois de mai 1806, a paru.

L'ouvrage complet, y compris les cinq premières parties publiées par le ci-devant Institut royal des sciences, comprend les années 1716-1806, et contient quatre vingt-huit planches sur lesquelles sont représentées neuf cent cinquante-sept médailles, monnaies, méreaux, etc.

A la suite de la dernière partie, on a ajouté deux appendices, contenant des annotations, augmentations et corrections, plus un registre des légendes et inscriptions, et une table des matières pour les parties VI-X. Les cinq premières parties ont chacune séparément des tables semblables.

Dans la dixième partie, — les publications précédentes

ont fait l'objet de communications antérieures (\*), — nous rencontrons d'abord encore quelques ornements patriotiques et orangistes de 1787, et ensuite les médailles qui ont rapport aux événements historiques des Provinces-Unies, jusqu'à l'érection du royaume de Hollande, 24 mai 1806.

Parmi les médailles qui offrent un intérêt tout particulier pour la Belgique, je citerai :

1° Celle qui a été frappée à l'occasion de l'arrivée en Belgique de l'archiduc Charles-Louis, comme gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, en 1795, et de l'expulsion des armées françaises du territoire belge, pl. LXXVII, n° 815;

2° Celle en l'honneur de Frédéric, prince de Saxe-Cobourg, et des victoires remportées par lui sur les Français en Belgique, en 1795, pl. LXXVII, n° 816.

En fait de monnaies, je citerai les monnaies obsidionales de Maestricht, de 1794, pl. LXXVIII, n° 819-821 ; les monnaies frappées à Utrecht, pour les Indes occidentales, en 1794, pièces de trois florins, d'un, d'un demi et d'un quart florin et de deux sous, pl. LXXVIII, n° 822-825, et pl. LXXXVIII, n° 825\* ; monnaie de nécessité de cuivre de la Zélande, d'un huitième de livre ou de deux sous et demi, 1795, pl. LXXIX, n° 855 ; — papier-monnaie de la Zélande, 1795, de deux et un quart sols de Zélande = cinq sols de France, pl. LXXIX<sup>B</sup> ; papier-monnaie de plusieurs villes, comme d'Alkmaar, du Briel, du comité des finances à la Haye,

(\*) *Revue de la numismatique belge*, t. II, 4<sup>e</sup> série, p. 240, et t. IV, 4<sup>e</sup> série, p. 276.

de Goreum, etc., de 1795, pp. 451-454. Papier monnaie de Java, 1796, pl. LXXX<sup>a</sup>; de Surinam, pl. LXXIX<sup>c</sup>, et pl. LXXX<sup>b</sup>; du cap de Bonne-Espérance, pl. LXXX<sup>c</sup>, et projet de papier-monnaie pour Batavia, pp. 402-403.

Parmi les médailles, on rencontre plusieurs pièces étrangères, entre autres, trois médailles frappées à Berlin, en mémoire du mariage du prince Guillaume d'Orange (plus tard roi des Pays-Bas) avec la princesse de Prusse, en 1791, pl. LXXVI, n<sup>os</sup> 797, 798, 800; les médailles fabriquées en Angleterre, en 1788, à l'occasion du jubilé centenaire de l'arrivée dans ce royaume du prince d'Orange (le roi Guillaume III), pl. LXXV, n<sup>os</sup> 782 et 783, et pl. LXXXVIII, n<sup>o</sup> 783\*; en 1796, en l'honneur du capitaine de vaisseau anglais, Henri Trollope, qui repoussa l'attaque de six frégates françaises devant Helvoetsluis, pl. LXXX, n<sup>o</sup> 838; en 1797, en mémoire du combat naval près de Kamperduin, et en l'honneur des amiraux anglais Duncan et Onslow, pl. LXXXI, n<sup>os</sup> 842, 843 et 844, et, en 1799, à l'occasion de la descente des Anglais au Helder, et en l'honneur du lieutenant général, sir Ralph Abercrombie, pl. LXXXI, n<sup>o</sup> 848.

Les médailles françaises en l'honneur du général Brune; bataille de Castricum, livrée le 6 octobre 1799, contre les armées combinées russe et anglaise, pl. LXXXI, n<sup>os</sup> 849, 851, et pl. LXXXVIII, n<sup>o</sup> 850\*.

Médaille faite à Rome, en l'honneur de J. Ingenhousz, conseiller intime et premier médecin de l'empereur Joseph II, né à Breda, en 1750, et mort en Angleterre, en 1799, pl. LXXXII, n<sup>o</sup> 855.

Les médailles françaises, anglaises et allemandes, rela-

tives aux paix de Luneville, 1801, et d'Amiens, 1802, pl. LXXXIII, n° 864, 865, 866, 867; pl. LXXXIV, n° 868, 869, 870, 871, 875; pl. LXXXVIII, n° 874; pl. LXXXIV, n° 877; pl. LXXXV, n° 878, 879, 880, 881, 882, 885.

On trouve encore la description de plusieurs médailles qui ne sont toutefois pas gravées sur les planches, entre autres, celle d'une médaille frappée en l'honneur de Daniel Beckman, pasteur luthérien, à Westzaandam, mort le 15 avril 1795 (p. 455), médaille qu'on a cru ne pas devoir reproduire parce qu'on ne connaissait rien relativement au personnage. Est-ce bien là une raison assez valable pour ne pas la publier dans un ouvrage de ce genre, qui, selon moi, ne saurait être trop complet? Ainsi s'est-on contenté de décrire, p. 526, une médaille gravée par Lageman, en 1805, ne sachant pas l'histoire de la pièce.

Je comprends d'autant moins pour quelle raison la laide médaille octogone de l'institut d'Elbourg est représentée dans cet ouvrage (pl. LXXXVII, n° 895), qu'elle figure déjà dans mon *Histoire numismatique de la Hollande*, 1<sup>re</sup> partie, supplément, pl. II, n° 12, p. 9; surtout, comme on le dit à la page 529, qu'il n'est pas prouvé qu'on ait distribué de semblables médailles avant le mois de mai 1806, terme de l'ouvrage de l'Académie. Mais ce qui m'a paru encore bien plus étrange, c'est qu'on a reproduit une médaille qui, dans tous les cas, n'entre plus dans le cadre de cette publication; car, dans l'avant-propos, page iv, on lit que cet ouvrage s'arrêtera au 24 mai 1806, date de l'érection du royaume de Hollande. En effet, c'est à cette époque qu'on s'est arrêté; seulement,

on s'est plu à faire une exception en faveur de la médaille frappée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de Renswoude, célébré le 28 mai 1806, qu'on a représentée sur la planche LXXXVI, n° 898. De plus, cette médaille est déjà gravée et décrite dans mon *Histoire numismatique du royaume de Hollande*, pl. I, n° 2, p. 9, et on s'est contenté de traduire textuellement (page 531) l'histoire de cette belle fondation telle que je l'ai donnée, sans y ajouter ou en retrancher la moindre chose. La seule différence est, qu'on a fait figurer comme droit le côté que j'ai pris, et, si je ne me trompe pas, conformément aux règles de la science, pour le revers.

La commission chargée de cet important travail, qu'elle a si dignement exécuté, mérite sans doute un témoignage chaleureux de reconnaissance, et c'est en particulier à notre honorable et savant collègue, M. Dirks, qu'il faut rendre la juste gloire d'avoir doté la numismatique, tant par son initiative que par sa science et son zèle infatigable, d'un précieux et excellent ouvrage.

L'Académie royale rendrait encore un grand service à la science, si elle se décidait à publier un bon supplément aux célèbres ouvrages de Van Mieris et de Van Loon. Voilà un beau travail qui ferait son chemin en Europe, surtout si l'on en donnait une édition française.

Quand donc paraîtra l'histoire numismatique du règne de S. M. le roi Guillaume I<sup>er</sup> ? On nous l'a souvent annoncée, et pourtant rien n'a encore paru jusqu'ici.

Veuillez agréer, etc.

MAURIN NAIHUYs.

---

*Lettre de M. H. SCHUERMANS à M. R. CHALON, président de  
la Société royale de numismatique :*

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai lu, dans la dernière livraison de la *Revue de la numismatique belge* (V<sup>e</sup> série, t. II, p. 515), la description d'une pièce de Pierre Panhuys, échevin d'Anvers, originaire du duché du Limbourg, et qui vivait au xvi<sup>e</sup> siècle.

Ce qui confirme l'attribution de M. Roest, c'est la prédilection du personnage pour les inscriptions : qui grave son nom sur la pierre est bien capable de le graver sur les médailles.

Or, voici une inscription inédite de Pierre Panhuys, d'Anvers, natif du duché du Limbourg, et qui fut gravée en 1566, sept ans après votre médaille :

Pierre cubique. 1<sup>re</sup> face : LIMBORG IN GOTTES  
NAMEN | ZVM GEMEINEN NVTZ | VND WEIG  
WEISVNQ | DEDE MICH MACHEN | PETER  
PANHAUS | VON LIMBORCH KAUFMANN | ZV  
ANTORFF WONHAFT | ANNO 1566.

2<sup>e</sup> face : LIMBORCH | SEIGNEVR MONS | TRE  
MOI TES VOIES | ET M'ENSEIGNE | TES SENTIERS  
(traces des armoiries de Panhuys).

3<sup>e</sup> face : SOVRBRODT AV NOM DE DIEV POUR LE  
BIEN PVBLIC ET L'ENSEIGNEMENT DV CHEMIN

**M'A FAIT POSER PETER PANHAVS DE LIMBOVRG  
MARCHAND RESIDANT A ANVERS.**

4° face : OSTENDE MIHI VIAS TVAS DOMINE ET  
SEMITAS TVAS EDOCE ME. PS. 24, ANNO 1566, avec  
les armoiries de Panhuys.

Cette inscription, en relief, existe encore sur place aujourd'hui, près de la Baraque-Michel, entre Jalhay (Belgique) et Sourbrodt (Prusse), presque au point culminant des Hautes-Fagnes et tout près de la frontière prussienne; le dé cubique de pierre (0<sup>m</sup>65<sup>s</sup>), sur les quatre faces verticales duquel elle se lit, a servi de piédestal à une colonne ou croix en pierre de taille, destinée à indiquer la route aux voyageurs, surtout dans la saison des neiges.

L'inscription est presque illisible; elle m'avait même été signalée comme romaine par une personne portant grand intérêt à l'archéologie, et qui avait été trompée par le mot SEIGNEVR où elle avait cru lire SEIANVS, le fameux ministre de Tibère.

J'ai eu recours au savant M. Arsène de Noüe, de Malmédy, pour obtenir des renseignements sur l'inscription; il avait trouvé dans un vieux registre d'un prêtre de Sourbrodt, qu'en 1566 on avait placé entre cette commune et Jalhay, trois pierres semblables « pour l'enseignement du chemin de Limbourg à Sourbrodt. » Le texte des inscriptions est dans ce vieux registre, où le nôtre a pu être complétée.

J'aurai occasion de reparler de tout cela dans un article sur les anciennes routes dans les Fagnes, destiné au *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*; mais



il m'a paru intéressant d'en détacher le renseignement ci-dessus.

La famille Van Panhuys existe encore en Hollande; M. Arsène de Noüe a correspondu avec M. Van Panhuys, payeur de l'État, administrateur des finances de la province de Frise, à Leeuwarden, qui décrit ainsi ses armoiries : d'argent à trois meules de sable, lambel de même à trois pendants, armoiries analogues à celles de la pierre de la Baraque-Michel, et (sauf le lambel) à celles de la médaille publiée par la Revue.

M. Van Panhuys ajoute ce détail, que son aïeul Pierre Panhaus était trésorier de la ville d'Anvers, en 1581.

J'ai eru que ces détails présentaient quelque intérêt, et j'ai l'honneur, etc.

Liège, 50 septembre 1870.

H. SCHUERMANS.

---

*Lettre de M. VAN PETEGHEM, à M. R. CHALON, président  
de le Société royale de numismatique.*

---

Paris, 31 août 1870.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous avez publié, dans la *Revue* et dans votre deuxième volume des *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, deux gros frappés à Termonde, pendant la

seconde captivité de Gui de Dampierre, comte de Flandre; l'un est au nom de Jean de Namur, son fils, l'autre au nom de Guillaume de Juliers, son petit-fils, tous les deux gouverneurs ou ruwaerts de Flandre.

Je viens de découvrir un troisième gros frappé à Termonde, pendant la même époque. En voici la description.

N° 1. ✠ *MONETA TEREMOS*. Châtel ou portail flanqué de deux tours, le tout dans un entourage de douze fleurs de lis enfermées dans des arcades.

*Rev* : ✠ *GRACIA : DOMINI : DEI : NRI : FACTA : SM*.

Deuxième légende : ✠ *PH* † *GOITFLAND*. Point secret ou trèfle sur la lettre L. Au centre une croix pattée. Pl. II, n° 1.

Comme vous voyez, Monsieur le Président, cette pièce, du côté du châtel, est identiquement pareille aux deux gros que vous avez publiés et qui se trouvent au cabinet de l'État, à Bruxelles, et elle est également en billon de bas aloi ou plutôt en cuivre saussé.

Elle est au nom de Philippe de Flandre, troisième régent ou gouverneur pendant la dernière captivité du comte Gui, dont il était le plus jeune fils du premier lit. Il avait passé sa jeunesse en Italie, où il s'était marié avec Mathilde de Courtenai, qui lui apporta les comtés de Guardia, Loretta et Tiedi. Ayant appris la malheureuse situation de son pays et de sa famille, il vendit ses biens et revint en Flandre pour aider à leur délivrance; comme il était l'aîné de Jean de Namur (qui était du second lit), celui-ci lui céda le gouvernement.

Nous connaissions déjà ses monnaies de Gand et d'Alost,

que plusieurs numismates avaient attribuées tantôt à Philippe d'Alsace et tantôt à Philippe le Hardi. Mais les époques où ses deux princes ont régné étant incompatibles avec le système de cette monnaie, elle ne pouvait convenir qu'à ce seul Philippe de Lorette et de Thiette, fils du comte de Flandre, qui gouverna le pays pendant deux ans, c'est M. le professeur Serrure, qui fut assez heureux, comme il le dit lui-même (1), de faire cette restitution (2).

Voici une variété inédite du numéro 165, de feu M. Gaillard :

N° 2. ✠ ΜΟΝΕΤΑ † ΤΛΟΥΣΤ.

Rev. : ✠ ΡΗ †. ΟΙ ... ΛΤΛΟΥ. Le reste comme dans Gaillard, avec cette différence que des trèfles séparent les mots et qu'un trèfle se trouve sur la lettre Λ de FLΤΛΟΥ, ce qui ne se remarque sur aucune des quatre pièces publiées par M. Gaillard. P. II, n° 2.

Cette pièce est en argent et fait également partie de ma collection.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

VAN PETEGHEM.

(1) *Cabinet monétaire du prince de Ligne*, p. 247.

(2) *Messenger des sciences*, 4840, p. 274.

---

